

COLLEGE OF NURSES OF ONTARIO'S Academic Reference Group

Nouvelles à utiliser : T1 2026

Modifications réglementaires et mises à jour

Modernisation des normes

Pour soutenir la norme d'exercice révisée en matière de [Documentation](#), qui entrera en vigueur le 1^{er} février 2026, un webinaire présentant un aperçu de cette norme est désormais disponible sur notre site Web en [français](#) et en [anglais](#). En plus du webinaire, plusieurs nouvelles ressources ont été déployées pour soutenir les infirmières et infirmiers dans l'application de la norme :

- [Abréviations dans leurs documentation](#)
- [Consignation des exceptions](#)
- [Secrétaire désigné et cosignature](#)

Webinaire à venir

La nouvelle norme d'exercice révisée **Limites professionnelles et relations infirmière-client ou infirmier-client** (anciennement *Relations thérapeutiques infirmière-client ou infirmier-client*) a été approuvée par le Conseil de l'OIIO en décembre. Le webinaire offrira un aperçu de la norme d'exercice révisée et inclura du temps pour les questions. Veuillez noter qu'une version enregistrée du webinaire sera également disponible sur notre site Web, en français et en anglais, après la présentation.

Le webinaire aura lieu le **11 février 2026 à 12 h (HE)**, et sera disponible au moyen de [ce lien](#). *Aucune inscription n'est requise*, mais les places seront limitées.

Un publipostage sera également envoyé à toutes les infirmières et à tous les infirmiers pour les informer du webinaire.

Comme indiqué précédemment, la norme d'exercice révisée est maintenant disponible sur notre [site Web](#) et entrera en vigueur le **1^{er} mars 2026**. Pour des mises à jour et ressources supplémentaires, y compris des FAQ soutenant cette transition, consultez le site [cno.org](#).

Révisions à venir des normes d'exercice

L'OIIO a commencé le processus de révision de la norme *Infirmière praticienne ou infirmier praticien* et la norme *Confidentialité et vie privée*. Une consultation ouverte et ciblée suivra pour ces révisions, après la présentation du contenu au Conseil.

Projet national de révision des compétences de niveau débutant pour les IA et les IAA

Comme communiqué précédemment, les compétences de niveau débutant nationales pour les infirmières et les infirmiers autorisés (IA) et pour les infirmières et les infirmiers auxiliaires autorisés (IAA) sont en cours de révision (mises à jour tous les cinq ans). Le processus de

révision est dirigé par le Conseil canadien des organismes de réglementation de la profession infirmière (CCORPI) et le Conseil canadien de réglementation des soins infirmiers auxiliaires (CCRSIA), en collaboration avec toutes les administrations de compétence.

À ce jour, les activités ont inclus des consultations avec les membres du comité directeur, des entrevues avec des informateurs primaires, un sondage auprès des membres dans toutes les juridictions de compétence pour recueillir des renseignements sur les compétences de niveau débutant actuelles, la revue de la littérature et des administrations, des entrevues avec des informateurs secondaires, ainsi qu'une réunion de travail en personne de deux jours avec les comités directeurs des IAA et IA, afin de rédiger et de réviser les compétences de niveau débutant.

Les projets révisés de documents de compétences de niveau débutant vont :

- refléter l'exercice de la profession d'infirmière ou d'infirmier actuel et futur;
- inclure un langage amélioré pour renforcer la compréhension partagée et réduire la variabilité interprétative;
- inclure des modifications aux compétences de niveau débutant actuelles et l'intégration de nouvelles compétences de niveau débutant reflétant les domaines émergents de l'exercice de la profession d'infirmière ou d'infirmier et des soins de santé, tels que la génomique et la santé de précision;
- enfin, les compétences de niveau débutant des IAA passeront à un cadre basé sur les rôles, visant à améliorer l'alignement et la cohérence entre toutes les désignations des soins infirmiers (compétences de niveau débutant d'IA et d'IP).

Dans les mois à venir, nous diffuserons d'autres communications concernant l'enquête de validation nationale, provisoirement prévue pour mars 2026. Cette enquête sera partagée avec nos membres et partenaires du système afin de recueillir des commentaires sur les versions proposées des compétences de niveau débutant pour les IA et les IAA. C'est une occasion cruciale pour vous de partager vos opinions. De plus, l'OIIO sollicitera l'avis de nos partenaires du système pour éclairer le développement des ressources et le calendrier d'intégration des compétences de niveau débutant révisées dans vos programmes. Ensemble, nous visons à assurer une transition fluide et efficace vers les compétences de niveau débutant mises à jour.

Restez à l'écoute pour plus de renseignements et de communications.

Mise à jour de classification IP unique

Le gouvernement a approuvé des modifications aux règlements concernant les IP pour passer à une classification unique d'IP, qui sera en vigueur à partir du 1^{er} juillet 2026. Le Conseil de l'OIIO a approuvé le nouvel examen d'inscription pour les IP, l'*Examen canadien d'admission à la profession d'infirmière praticienne ou d'infirmier praticien (CLNPE)*, à compter du 1^{er} juillet 2026. Aucune information pour l'instant sur la possibilité que le Conseil continue d'approuver l'examen d'admission à la profession d'infirmière praticienne ou d'infirmier praticien des États-Unis. Une décision sera probablement prise lors de la réunion du Conseil en mars 2026.

Veillez consulter [cet article](#) pour en savoir plus.

Évaluation du SPEP

En partenariat avec le ministère de la Santé et Santé Ontario, l'OIIO a lancé en janvier 2022 le Programme de partenariat en matière d'expérience d'exercice infirmier sous supervision (SPEP) afin d'améliorer les possibilités liées à l'inscription et de permettre aux candidates et aux candidats de satisfaire aux exigences d'inscription en matière de preuve d'exercice ou de compétence linguistique.

L'OIIO est ravi de partager un [rapport d'évaluation](#) qui examine l'incidence du programme SPEP. Le rapport couvre les données des trois premières années (1^{er} janvier 2022 – 1^{er} janvier 2025) et évalue l'incidence sur les ressources humaines en santé, l'expérience des groupes clés de participants et la relation entre la participation au programme SPEP et les préoccupations liées à l'exercice de la profession d'infirmière ou d'infirmier.

Le programme SPEP est une solution innovante qui a contribué à augmenter les ressources en soins infirmiers dans toute la province. Voici quelques conclusions clés du rapport :

- 4183 candidates et candidats ont terminé le programme et se sont inscrites ou inscrits au cours des trois premières années;
- 72 % des employeurs visés par le sondage ont déclaré avoir embauché leur candidate ou candidat après la fin du programme; et
- la possibilité pour les candidates et candidats d'améliorer leurs connaissances et leurs compétences et d'acquérir de l'expérience dans le système canadien de soins de santé fait partie des avantages cités par les principaux groupes de participants.

Vous pouvez trouver le rapport d'évaluation ainsi que des données et rapports supplémentaires en soins infirmiers sur notre page Web [Nursing Statistics](#).

Nouvelle publication du Recensement de la main-d'œuvre

En octobre 2025, l'OIIO a publié un nouvel ensemble de résultats du Recensement de la main-d'œuvre décrivant les expériences des infirmières et infirmiers en matière de racisme, de discrimination fondée sur le genre et d'âgisme dans l'exercice de leur profession. Les résultats sont basés sur le sondage sur le recensement de la main-d'œuvre, qui a recueilli des données de plus de 31 000 infirmières et infirmiers des catégories générale, supérieure et de membres inactifs concernant leur identité et leurs expériences au sein de la profession infirmière en Ontario.

Nos résultats s'accordent avec les connaissances existantes sur les inégalités systémiques en soins infirmiers, telles qu'elles sont documentées dans l'exercice clinique, la littérature universitaire et les initiatives de recherche antérieures menées dans la province. Nous espérons que ces nouvelles découvertes renforceront l'ensemble croissant des preuves qui soutiennent l'importance de favoriser des milieux de travail équitables et inclusifs pour toutes les infirmières et tous les infirmiers. [Vous pouvez accéder aux fiches d'information ici.](#)

Webinaire à venir pour les étudiants et les nouveaux diplômés

L'OIIO prévoit un webinaire pour les étudiants et les nouveaux diplômés, axé sur le processus d'inscription, au début du printemps. Une excellente occasion pour les étudiants d'apprendre la façon de s'inscrire et poser des questions. Restez à l'écoute pour plus de renseignements sur les dates et les heures.

Le saviez-vous?

L'équipe d'éducation de l'OIIO soutient les universitaires en offrant des présentations sur la réglementation de la profession infirmière, les normes d'exercice de la profession d'infirmière ou d'infirmier et le contenu éducatif connexe pour les étudiants. Si votre organisation souhaite organiser une présentation virtuelle ou en personne, veuillez contacter l'équipe de formation à education@cnomail.org pour plus d'informations.

Mises à jour du Conseil

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter notre site Web : [Procès-verbal des réunions du Conseil](#).

Veuillez partager cette mise à jour avec d'autres éducateurs en soins infirmiers de votre école.